

# La mobilisation internationale contre la psychiatrie répressive en Union soviétique

## Acteurs, lieux, difficultés et succès, années 1960-années 1970

GREGORY DUFAUD

---

### Résumé

En Union soviétique, l'usage de la psychiatrie contre les protestataires à partir des années 1960 suscite la mobilisation de Soviétiques qui dénoncent des violations des droits de l'homme. Leur stratégie consiste à construire une cause sur la scène internationale. L'objectif de cet article est de montrer les actions entreprises contre les internements forcés dans l'espace et le temps, ainsi que la variété des acteurs engagés en différents lieux.

**Mots-clés :** Union soviétique – Psychiatrie – Répression – Mobilisations collectives – Protestations.

### Abstract

#### ***International Mobilization against Repressive Psychiatry in the Soviet Union Actors, Places, Difficulties and Successes, 1960s-1970s***

*In the Soviet Union, the use of psychiatry against protesters from the 1960s onwards led to the mobilization of Soviets who denounced human rights violations. Their strategy was to build a cause on the international scene. The objective of this article is to show the actions undertaken against forced internment in space and time, as well as the variety of actors involved in different places.*

**Keywords:** Soviet Union – Psychiatry – Repression – Collective Mobilizations – Protests.

En Union soviétique<sup>1</sup>, à partir des années 1960, la psychiatrie ne doit plus seulement soigner les malades, elle doit aussi participer au maintien de l'ordre politique et social en extrayant les protestataires de la société par le biais de l'internement forcé<sup>2</sup>. Si la psychiatrie a déjà pu être utilisée à des fins répressives sous le tsarisme, la pratique est dorénavant légitimée par les mots du premier dirigeant du pays, Nikita Khrouchtchev, qui affirme le caractère incontestable du système soviétique sinon pour des motifs pathologiques : « Un crime est une déviation par rapport à des valeurs reconnues, généralement provoquée par un désordre mental<sup>3</sup> ». La police politique (Comité pour la sécurité de l'État ou KGB) travaille de concert avec des Instituts de psychiatrie légale qui prononcent l'irresponsabilité des individus. En outre, elle dispose d'un réseau d'hôpitaux psychiatriques spéciaux où enfermer les personnes qu'elle veut briser.

Contre pareil emploi de la psychiatrie, des Soviétiques se mobilisent et dénoncent des violations des droits de l'homme. Ils sont réunis au sein du Comité pour la défense des droits de l'homme dont la création est annoncée en novembre 1970 par les académiciens Andreï Sakharov, Andreï TverdoKhlebov et Vassili Tchalidzé. Souhaitant profiter d'une conjoncture internationale marquée par la détente et la dégradation de l'image du pays à l'étranger, ils en appellent à l'Association mondiale de psychiatrie : fondée en 1961, cette institution réunit des sociétés professionnelles nationales en

---

<sup>1</sup> Grégory Dufaud est maître de conférences HDR à Sciences Po Lyon et affilié au LARHRA.

<sup>2</sup> Dans l'historiographie, les protestataires ont pu être qualifié abusivement de « dissidents » en reprenant la rhétorique de la Guerre froide et en oubliant qu'ils étaient nombreux à ne pas se penser comme tels. Cécile Vaissé, *Pour votre liberté et pour la nôtre. Le combat des dissidents de Russie*, Paris, Robert Laffont, 1999. Ainsi, le célèbre physicien et activiste des droits de l'homme, Andreï Sakharov refuse l'étiquette de « dissident » (*inakomyshashtchii*) et se revendique « libre penseur » (*vol'nomysliashchii*). Susanne Schattenberg, « Les frontières du dicible. Du dialogue au silence. Les relations d'Andreï Saharov avec Hruščev et Brežnev », *Cahiers du monde russe*, n° 3-4, 2013, p.441-466. Le recours au terme « protestataire » ne vise ici pas à dire qu'il n'y avait pas de « dissidents » : il s'agit de subsumer l'ensemble des profils sans avoir à décider *a priori* qui se définissait comment.

<sup>3</sup> Cité par Angela Brintlinger, Ilya Vinitsky (dir.), *Madness and the Mad in Russian Culture*, Toronto, University of Toronto Press, 2007, p. 4.

vue de promouvoir des normes médicales et organiser des congrès mondiaux. Son secrétaire général, Denis Leigh (1915-1998), adopte toutefois une position de neutralité pour maintenir l'unité de l'Association, que les révélations sont susceptibles de fragiliser. Face à l'inaction de Leigh, alors que s'ouvrent en novembre 1972 les consultations préparatoires à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Helsinki qui posent la question des droits de l'homme, la stratégie de ces militants consiste à construire une cause en documentant les cas d'internement à caractère politique. Ils trouvent des relais en Europe occidentale et en Amérique du Nord, y compris en dehors du monde médical : les mathématiciens français s'impliquent très fortement pour la libération de leurs collègues internés, Léonide Pliouchtch et Iouri Chikhanovitch.

Situé à la croisée des historiographies de la médecine, des protestations et des organisations internationales, ce court article entend montrer le déploiement de la mobilisation contre les internements forcés dans l'espace et le temps, et la variété des acteurs engagés en différents lieux. Si la circulation des informations par-delà le Rideau de fer est ce qui autorise l'internationalisation de cette mobilisation, son succès repose, lui, sur le travail fait par les protagonistes pour construire des preuves toujours plus solides. Si bien que, nonobstant les démentis répétés du gouvernement et des psychiatres soviétiques, la réalité des hospitalisations forcées leur apparaît chaque jour plus difficile à réfuter. Au sein de l'Association mondiale de psychiatrie, les principales sociétés britannique et américaine de psychiatrie – soit le Collège royal des psychiatres et l'Association américaine de psychiatrie – poussent ainsi à condamner les internements forcés. Leur condamnation survient au congrès d'Honolulu en 1977 où l'Association mondiale de psychiatrie se dote d'un comité d'éthique : l'existence des abus médicaux est en effet venue rappeler que les pratiques des médecins pouvaient ne pas correspondre à l'idéologie de la profession<sup>4</sup>.

### La psychiatrie légale contre les protestataires

Très tôt après l'annonce d'un *aggiornamento* du système politique et social au XX<sup>e</sup> congrès du Parti communiste de l'Union soviétique en février 1956, les limites de ce processus suscitent des mécontentements. Dans les années 1960, pour les contenir, l'un des moyens utilisés par les autorités est de requérir les services des psychiatres légaux. Un recensement a été réalisé par la revue clandestine (en « samizdat », ou autoédition) *Chronique des événements en cours* qui traite des violations des droits civiques et des résistances à leur endroit. Selon elle, 210 personnes sont déclarées irresponsables entre 1962 et 1976, et envoyés en « soins forcés<sup>5</sup> ». Mais ce nombre est certainement inférieur à la réalité, car portant surtout sur la Russie, et Moscou en particulier. Dans un livre qui a fait date, Sidney Bloch et Peter Reddaway, respectivement psychiatre et politiste, se sont interrogés sur les raisons du recours à la psychiatrie légale. Ils ont formulé l'hypothèse d'une volonté de briser le mouvement naissant des droits civiques sans recourir à des procès autour desquels activistes et protestataires puissent mobiliser. Le KGB y aurait trouvé l'intérêt de ne plus avoir à fabriquer de preuves contre l'accusé<sup>6</sup>.

Les personnes sont internées en hôpital psychiatrique ordinaire ou en hôpital psychiatrique spécial dont la fonction est précisément de recevoir ceux ayant fait l'objet d'une décision de justice. Si des sections spéciales furent mises en place dans les hôpitaux dès le début des années 1920, la création

---

<sup>4</sup> Dans le texte, la translittération des noms essaie de rendre compte de la manière dont on les prononce en russe. En revanche, dans les notes, la translittération suit les règles de la bibliothèque du Congrès américain.

<sup>5</sup> A. E. Taras (dir.), *Karatel'naia psikhiaatria: sbornik*, t. 1, Moscou, « Izdatel'stvo AST », 2005, p. 59-65.

<sup>6</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror. How Soviet Psychiatry Is Used to Suppress Dissent*, New York, Basic Books, Inc. Publishers, 1977, p. 274-275.

du premier hôpital spécial remonte, elle, aux années 1930, à Kazan. À partir de la fin des années 1940, d'autres furent construits, accueillant 3 350 personnes en 1970<sup>7</sup>. À l'instar des sections spéciales, ces établissements échappent aux autorités médicales, puisqu'ils se trouvent sous la tutelle du ministère des Affaires intérieures auquel le personnel appartient également. Les internés en hôpital psychiatrique spécial présentent leur expérience comme l'une des pires de leur vie. Ainsi de Léonide Pliouchtch (1939-2015), un mathématicien de l'Institut de cybernétique de Kiev qui, scandalisé par le procès Daniel-Siniavski en février 1966, commence à militer pour les droits civiques. Arrêté par le KGB, déclaré irresponsable, il est envoyé en juillet 1973 dans l'hôpital spécial de Dnipropetrovsk (Ukraine) qu'il décrit comme une prison où les aides-soignants sont des petits criminels, et où le personnel médical punit les patients à l'aide d'injections de soufre ou en augmentant les doses des médicaments. En outre, la direction souffle le chaud et le froid avec les internés<sup>8</sup>.

Le principal rouage des hospitalisations forcées est l'Institut de psychiatrie légale Serbski de Moscou dont le fonctionnement fut dénoncé par une commission d'inspection mise en place en 1956 par le sommet du Parti pour faire droit aux plaintes reçues après la mort de Staline. Outre sa situation marginale vis-à-vis de la psychiatrie générale, le rapport signalait que les expertises étaient faites par son directeur, Alekseï Bouneïev et le responsable du département des expertises, Danil Lounts. Or était-il écrit, cette pratique pose problème en ce que « de nombreux diagnostics sont ajustés aux besoins ». Le rapport se concluait par un appel à une réforme profonde<sup>9</sup>. Mais il fut enterré par Nikolai Chvernik du Bureau politique (Politburo) du Parti communiste et le fonctionnement de l'Institut resta inchangé, si ce n'est que Bouneïev fut remplacé en 1957 par Georgui Morozov sous la direction duquel l'Institut devint une pièce maîtresse de la lutte contre les protestataires.

Toutefois, le milieu de la psychiatrie légale n'est pas monolithique et tous les psychiatres légaux ne sont pas à la botte du KGB. Les diagnostics établis à Serbski peuvent être contestés par d'autres commissions d'expertise. L'illustre le cas de Piotr Grigorenko (1907-1987). Officier multidécouré, vétéran de la Grande Guerre patriotique, il occupe des fonctions académiques à Moscou. Engagé dans une critique virulente de la politique khrouchtchévienne à partir de 1961, il est arrêté trois ans plus tard<sup>10</sup>. Transféré à Serbski, la psychiatre chargée de le suivre relève l'importance des « idées réformatrices » chez lui et la haute estime qu'il a de lui. La commission d'expertise, au sein de laquelle Lounts joue le premier rôle, déclare Grigorenko irresponsable pour « troubles psychiques sous la forme d'un développement paranoïaque (déliquant) de la personnalité, avec des phénomènes d'artériosclérose précoce du cerveau ». Il est interné dans l'hôpital spécial de Leningrad où, l'affirme une expertise postérieure, l'état de Grigorenko s'est amélioré<sup>11</sup>. On ignore si c'est cette contre-expertise qui est à l'origine de sa sortie en avril 1965 ou si c'est plutôt la destitution de Khrouchtchev qui permet aux démarches entreprises par sa femme d'aboutir<sup>12</sup>. Grigorenko connaît encore des ennuis avec le régime après avoir pris fait et cause pour les Tatars de Crimée<sup>13</sup>. Arrêté à Tachkent,

<sup>7</sup> Anatolii Prokopenko, *Bezumnoia psikhiairiia. Sekretnye materialy o primenenii v SSSR psikhiairii v karatel'nykh tseliakh*, Moscou, « Sovershenno sekretno », 1997 [en ligne, consulté le 6 juillet 2017] : <https://web.archive.org/web/20100219221427/http://h-v-p.boom.ru/book.htm>.

<sup>8</sup> Cf. ses mémoires, Léonide Pliouchtch, *Dans le carnaval de l'histoire. Mémoires*, Paris, Seuil, 1977.

<sup>9</sup> A. E. Taras (dir.), *op. cit.*, p. 100-111.

<sup>10</sup> Cf. ses mémoires : Piotr Grigorenko, *Mémoires*, Paris, Presses de la Renaissance, 1980.

<sup>11</sup> Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF) f. 10055, inv. 3, d. 411, f. 198.

<sup>12</sup> Piotr Grigorenko, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 458-463.

<sup>13</sup> Sur les Tatars de Crimée et leur mobilisation, Grégory Dufaud, *Les Tatars de Crimée et la politique soviétique des nationalités*, Paris, Non Lieu, 2011, p. 287-324.

examiné sur place, les médecins le déclarent sain d'esprit. Les autorités le transfèrent alors à Serbski où une contre-expertise revient sur cette conclusion et confirme l'irresponsabilité de Grigorenko<sup>14</sup>.

Au-delà de la psychiatrie légale, le recours à la psychiatrie à des fins répressives suscite l'indignation de psychiatres qui le dénoncent comme ils le peuvent. Au début des années 1970, en Ukraine, le psychiatre Semion Glouzmane, qui n'est pas un protestataire, mais est choqué que ses confrères – en particulier Lounts, Juif comme lui – puissent ainsi détourner leurs savoirs et leurs compétences, prépare, en secret, une contre-expertise de Grigorenko grâce aux rapports des commissions d'expertise qu'il a réussi à obtenir et à des entretiens menés auprès de ses proches. Glouzmane le tient pour sain d'esprit et déclare les experts de Serbski incompetents ou menteurs. Il diffuse clandestinement les résultats de son travail. Arrêté à Kiev en mars 1972 par le KGB, il est condamné, à l'issue d'un procès à huis clos, à sept ans de camp à régime sévère puis à trois ans d'exil<sup>15</sup>. D'autres psychiatres portent assistance aux internés. C'est le cas de Marina Voïkhanskaïa qui exerce dans un hôpital de Leningrad. En 1973, ayant appris l'internement dans son service de personnes qui ne souffrent d'aucun trouble mental, elle leur rend régulièrement visite, leur apporte livres et cigarettes, et les protège des traitements les plus durs. La direction finit par la menacer de renvoi et ses collègues lui tournent le dos. Intimidée par le KGB pour son investissement dans le mouvement pour les droits civiques, elle parvient à s'exiler en Angleterre en 1975<sup>16</sup>.

### Les tensions au sein de l'Association mondiale de psychiatrie

Si comme l'ont suggéré Bloch et Reddaway le recours à la psychiatrie était un moyen pour les autorités de réprimer en silence, c'est en réalité le contraire qui se passe. Car les militants des droits de l'homme en appellent à l'Association mondiale de psychiatrie, à laquelle la Société des neuropathologistes et psychiatres de l'Union soviétique a adhéré en 1968<sup>17</sup>. Une lettre en provenance de Russie avertit l'Association mondiale des abus psychiatriques en août 1970 et une visite de psychiatres à Leningrad, en septembre, est l'occasion pour eux d'en parler avec leurs collègues soviétiques de manière informelle<sup>18</sup>. Sur la foi de présomptions, l'Association canadienne de psychiatrie fustige, dès janvier 1971, l'usage de la psychiatrie « en tant que moyen pour terroriser et déshumaniser toute personne qui est non violente et qui entre en dissidence », et s'engage à continuer à le dénoncer tant qu'il aura cours<sup>19</sup>. La gravité des allégations est confirmée en mars, lorsque le Comité international pour la défense des droits de l'homme dévoile, à Paris, les quelque 150 pages de documentation envoyée par l'écrivain et poète Vladimir Boukovski qui, avant d'être emprisonné entre 1967 et 1970 pour raison politique, fut interné en hôpital psychiatrique entre juin 1963 et février 1964 pour l'organisation de rencontres de poésie non autorisées. Outre les copies de six expertises légales, le dossier contient un appel aux psychiatres occidentaux, dans lequel

---

<sup>14</sup> GARF f. 10055, inv. 3, d. 411, f. 197.

<sup>15</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror*, op. cit., p. 235-236 ; entretien à Kiev avec Semion Glouzmane, le 22 juillet 2013.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 238-239, 458.

<sup>17</sup> En 1973, la société des neuropathologistes et psychiatres comptent plus de 15 000 psychiatres (soit presque huit fois plus qu'en 1936). Andreï Snezhnevskii, « Psikhiatriia », *Bolshaia sovetskaia entsiklopediia*, vol. 21, Moscou, Sovetskaia entsiklopediia, 1975.

<sup>18</sup> GARF f. 8009, inv. 55, d. 129, f. 39.

<sup>19</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror*, op. cit., p. 79.

Boukovski sollicite leur jugement sur le bien-fondé des internements subis et demande de mettre la « question » des internements forcés à l'ordre du jour du futur congrès international de Mexico<sup>20</sup>.

La divulgation du dossier fait grand bruit. À Londres se constitue aussitôt un Groupe de travail sur les internements des dissidents en hôpitaux psychiatriques, avec des psychiatres, des spécialistes de l'Union soviétique et des experts des droits de l'homme. Il traduit les documents, diffuse le texte de Boukovski et requiert l'avis des psychiatres européens. Quarante-quatre d'entre eux planchent sur les documents. Leurs conclusions paraissent en septembre dans *Times* où ils expriment « de sérieux doutes quant à la légitimité d'un traitement obligatoire pour les six personnes concernées, et leur détention indéterminée dans les conditions d'un hôpital-prison ». D'après eux, quatre cas ne manifestaient aucun symptôme et les six personnes internées ne l'ont été qu'en raison de leurs actions protestataires. En vue du congrès de Mexico, le Comité pour la défense des droits de l'homme fait publier, à son tour, un texte dans *Times* pour demander aux futurs participants de lancer une enquête sur les droits des individus considérés malades mentaux. Comme il le stipule, « il ne doit pas être oublié que des abus peuvent être pratiqués à titre de méthode de persécution politique, c'est-à-dire que l'on persécute les gens pour leurs croyances ». Ce comité sollicite la création de commissions permanentes de psychiatres destinées à établir des normes internationales en matière de droits civiques pour les malades mentaux<sup>21</sup>.

Les révélations à propos des hospitalisations forcées mettent dans l'embarras le secrétaire général de l'Association mondiale de psychiatrie, Denis Leigh, dont le rôle est double : d'un côté, assurer la liaison entre le conseil d'administration et les comités de l'Association ; de l'autre, informer les membres de toutes les discussions et décisions. Or, quand les psychiatres canadiens pressent Denis Leigh d'agir, lui cherche à gagner du temps, craignant qu'elles ne suscitent des divisions internes et fragilisent l'Association. Sa position tient sans aucun doute au souhait de la protéger des soubresauts de la Guerre froide. Dès avant la publication du texte du Comité pour la défense des droits de l'homme, il avise officiellement Andreï Snejnevski (1904-1987), directeur de l'Institut de psychiatrie de l'Académie des sciences médicales et représentant de la Société des neuropathologistes et psychiatres de toute l'Union, des accusations à l'endroit de plusieurs de ses collègues. Mais comme Leigh le souligne, les statuts de l'Association ne lui confèrent pas la possibilité de se prononcer ni d'un point de vue éthique ni d'un point de vue légal<sup>22</sup>. De son côté, Snejnevski répond aux allégations dans les *Izvestia* où il les présente comme une « fabrication scandaleuse » lui inspirant « un profond dégoût ». D'après lui, le déroulement de l'expertise légale garantit les décisions des médecins. Rejetant toutes les accusations, il brandit le « noble humanisme » propre à la psychiatrie soviétique et rend hommage au travail de ses collègues. Il fait valoir que les collègues étrangers familiers du système de prise en charge psychiatrique en ont une « haute opinion<sup>23</sup> ». Ainsi, contre les assertions des victimes, Snejnevski convoque les confrères qui, en dehors de l'Union soviétique, se sont montrés intéressés par les dispositifs y ayant été expérimentés<sup>24</sup>.

<sup>20</sup> A. Artemova, L. Rar, M. Slavinskaia (éd.), *Kaznennye sumasshestviem. Sbornik dokumental'nykh materialov o psikhiatricheskikh presledovaniïakh inakomyšliashchikh v SSSR*, Francfort-sur-le-Main, Posev, 1971, p. 470-471.

<sup>21</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror*, *op. cit.*, p. 80-83.

<sup>22</sup> GARF f. 8009, inv. 55, d. 129, f. 39.

<sup>23</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>24</sup> Pour les circulations entre l'Union soviétique et l'Occident pendant l'entre-deux-guerres, Grégory Dufaud et Lara Rzesnitzek, « Soviet Psychiatry through the Prism of Circulations: The Case of Outpatient Psychiatry in the Interwar Period », *Kritika: Explorations in Russian and Eurasian History*, n° 4, 2016, p. 781-803. Sur les circulations en matière de médecine et de santé publique pendant la Guerre froide, Susan Solomon, Grégory Dufaud et Lion Murard (dir.), « Médecine et santé publique en Europe de l'Est durant la Guerre froide », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 1, 2018.

Tandis que le congrès de Mexico est sur le point d'ouvrir, la Fédération mondiale pour la santé mentale demande à ses délégués de faire la lumière sur les « accusations » envers l'Union soviétique. Fondée en 1948, cette organisation a pour ambition de former les professionnels comme le public. Collaborant avec plusieurs agences affiliées aux Nations Unies, elle n'en demeure pas moins indépendante et prend ses propres décisions. Elle est ainsi la première institution internationale dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale à se prononcer contre les internements répressifs<sup>25</sup>. Aussi, au moment où le congrès commence, l'Association mondiale de psychiatrie est sommée de prendre position à son tour. Si la question est explicitement soulevée par le président du congrès dans son allocution inaugurale, Leigh, présent, s'emploie cependant à étouffer toute discussion. Le 28 novembre, lors d'une réunion du comité de l'Association, il affirme que cette dernière ne dispose pas des moyens juridiques pour statuer sur les aspects éthiques de la psychiatrie, pas plus que sur la plainte d'un membre à l'encontre d'un autre. Pendant l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre, Denis Leigh suggère la création d'un comité d'éthique dans l'objectif de formuler un code de conduite : une manière d'aborder un problème qui ne l'a jamais été sans avoir à traiter spécifiquement des abus en Union soviétique. Des délégués s'opposent toutefois à la proposition au motif de sa complexité, obligeant le comité à reporter sa décision. La psychiatrie soviétique ne fait, quant à elle, l'objet d'aucune condamnation. Au contraire même, puisque chargée de choisir un secrétaire adjoint, l'assemblée générale élit Marat Vartanyan (1932-1993), un proche de Snejnevski. Devant la presse, Leigh explique que l'Association ne pouvait se prononcer contre l'Union soviétique faute de plainte de l'un de ses membres<sup>26</sup>. En privé, il se réjouit du résultat et, dans un courrier à Snejnevski, il exprime le sentiment que, malgré l'« expérience très désagréable » vécue à Mexico, l'Association est ressortie « plus forte<sup>27</sup> ».

### Les tentatives soviétiques de discréditer les allégations

Le soulagement de Leigh est loin d'être partagé par tout le monde. En janvier 1972, un journaliste américain publie un article au vitriol dans la *New York Review of Books* où il exprime la déception suscitée par le congrès de Mexico. Il accuse les Associations mondiale et américaine d'avoir volontairement tu le problème des abus psychiatriques et livré Boukovski à la police politique. En vue d'obtenir la condamnation officielle des abus psychiatriques soviétiques, plusieurs acteurs se mobilisent, à commencer par le Groupe de travail qui, se saisissant de la proposition pour la fondation d'une commission d'éthique lors du Congrès de Mexico, cherche à en accélérer la création au motif que celle-ci est susceptible d'enquêter de « manière impartiale » partout où l'on signale des cas d'abus psychiatriques. Ce groupe mène un travail qui trouve une actualité renouvelée avec le procès de Glouzmane puis l'appel de Sakharov. L'un des membres du Groupe de travail adresse un télégramme à Sakharov avec la promesse de faire tout son possible pour rendre publiques les informations en sa possession, tandis qu'un autre présente l'appel de Sakharov au Collège royal de psychiatrie, la principale société de psychiatrie au Royaume-Uni. En janvier 1973, le Collège royal finit par rompre le silence et se prononce contre l'usage de la psychiatrie à des fins répressives. À sa suite, trois autres associations britanniques de psychiatrie le font également, même si la prudence reste de mise et même si chaque mot est pesé avec soin. Outre le Groupe de travail, Amnesty

---

<sup>25</sup> Cf. Eugene B. Brody, « The World Federation for Mental Health: its Origins and Contemporary Relevance to WHO and WPA policies », *World Psychiatry: Official Journal of the World Psychiatric Association (WPA)* vol. 3, n° 1, 2004, p. 54-55.

<sup>26</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror*, op. cit., p. 85-91.

<sup>27</sup> GARF f. 8009, inv. 55, d. 129, f. 43.

International se montre aussi très engagée. Elle milite pour la création d'une commission internationale à même d'enquêter sur les cas d'internement forcé connus.

L'Association mondiale de psychiatrie juge que ces interventions dépassent son cadre professionnel et se réfugie derrière l'apolitisme : Denis Leigh porte en effet une conception de la médecine selon laquelle ses institutions ne doivent pas s'immiscer dans le débat public. Pour lui, il n'y a aucune raison de ne pas collaborer avec les collègues soviétiques et, avec eux, il organise une conférence sur la schizophrénie, prévue en octobre en URSS. Or quand l'information sort dans la presse en juillet, elle suscite la consternation : des documents reçus de Moscou venaient tout juste de documenter de nouveaux cas d'hospitalisation forcée, dont celle de Pliouchtch. Dans le monde occidental, les sociétés de psychiatrie sont sommées de s'expliquer, tandis qu'en Union soviétique, une campagne de diffamation contre Sakharov est lancée dans les médias pour le museler, en vain. En septembre, Sakharov invite les participants de la conférence à exiger de visiter les hôpitaux spéciaux et, en cas de refus du gouvernement soviétique, à la boycotter. L'Académie des sciences américaine, qui s'alarme d'une arrestation, menace son homologue soviétique de rompre toute coopération si tel était le cas. Dans ce contexte, le président de l'Association américaine de psychiatrie envoie un télégramme à Snejnevski pour lui demander de collaborer afin de lever toutes les suspensions. À quoi ce dernier répond deux semaines plus tard que « les spécialistes soviétiques n'ont aucune objection à discuter des relations d'intérêt professionnel après la conférence ». Sa réponse est suivie de la publication dans la presse occidentale d'une lettre de la Société des neuropathologistes et psychiatres de toute l'Union qui nie une nouvelle fois toutes les accusations, dénoncées comme de la propagande antisoviétique<sup>28</sup>.

En réalité, la direction soviétique veut utiliser la présence de psychiatres étrangers pour disqualifier les allégations. Au lendemain de son arrivée, Denis Leigh apprend ainsi de Dmitri Venediktov du ministère de la Santé qu'il leur sera possible de rencontrer Grigorenko et visiter l'Institut Serbski à l'issue de la conférence<sup>29</sup>. D'une durée de cinq jours, la conférence s'ouvre à Erevan en Arménie et, après le troisième jour, se poursuit à Tbilissi en Géorgie. L'Association accepte l'invitation et demande à Leigh d'aviser les participants de la proposition du Venediktov. La vingtaine à l'approuver signe toutefois un document de l'Association où ils font savoir qu'ils n'en sont pas les représentants, que leur visite n'implique aucune prise de position à l'endroit des allégations et que leur intention est d'engager des échanges professionnels. Ils prévoient de faire une déclaration, mais qui leur est interdite par les autorités soviétiques, désireuses de rester maîtres de la communication. Finalement, les deux visites se déroulent le même jour, le 15 octobre. D'une part, Leigh et un collègue suédois sont conduits à Stolbovaïa où est interné Grigorenko à 70 km au sud de Moscou. Sa femme l'avait prévenu la veille de leur arrivée, lui disant d'exiger son propre traducteur pour s'assurer que ses propos soient fidèlement restitués. La direction de l'hôpital le lui ayant refusé, l'entrevue n'a pas lieu<sup>30</sup>. D'autre part, treize psychiatres se rendent à Serbski. L'Association de psychiatrie avait auparavant décidé que leur rôle se limiterait à celui d'observateur et que nul ne ferait de déclaration publique<sup>31</sup>. À Serbski, ils sont accueillis par Snejnevski avant que Morozov leur fasse un exposé puis leur présente six dossiers médicaux, dont ceux de Grigorenko et Pliouchtch. Bien que la presse soviétique se félicite du déroulement de la visite, celle-ci n'a en réalité pas convaincu, même si personne ne l'exprime ouvertement<sup>32</sup>.

---

<sup>28</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror*, *op. cit.*, p. 309.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 120-121.

<sup>30</sup> Piotr Grigorenko, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 690.

<sup>31</sup> GARF f. 8009, inv. 55, d. 129, f. 126.

<sup>32</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror*, *op. cit.*, p. 317-319.

## La condamnation des abus psychiatriques soviétiques

Les interventions contre les internements abusifs reprennent à peine un mois après la visite de Serbski. Outre leur condamnation officielle, le Collège royal des psychiatres sollicite la création d'une commission d'enquête indépendante de l'Association mondiale de psychiatrie et de l'Organisation mondiale de la santé dont l'inaction est regrettée<sup>33</sup>. Car non seulement la coopération avec les psychiatres soviétiques n'est pas remise en cause, mais elle est poursuivie. Ainsi d'un programme en psychiatrie biologique de l'Organisation mondiale de la santé qui implique le laboratoire de pathophysiologie générale près de l'Institut de psychiatrie de l'Académie des sciences médicales, laboratoire dont Marat Vartanyan est directeur<sup>34</sup>. Le Collège royal ne parvient guère à mobiliser et la mobilisation est animée par le Comité international des mathématiciens qui se bat depuis la France pour la libération de Léonide Pliouchtch et de Iouri Chikhanovitch, un confrère qui, arrêté en septembre 1972, jugé en novembre 1973, fut envoyé en hôpital psychiatrique. Après avoir recueilli cinq cent cinquante signatures de collègues, le Comité des mathématiciens les dépose à l'ambassade soviétique à Paris, en février 1974. Gagnant rapidement en audience, il multiplie les actions grâce auxquelles Chikhanovitch retrouve sa liberté dès juillet.

Le Comité des mathématiciens concentre dès lors ses efforts sur Pliouchtch. Il relaie les appels du Comité pour la défense des droits de l'homme et, pendant un congrès de mathématiques où Sakharov sollicite son aide, le Comité lui répond qu'il fera tout pour « sauver » Pliouchtch, après quoi il parvient à collecter mille signatures<sup>35</sup>. Avec la dégradation de sa santé, le Comité intensifie son action et, entreprenant une vaste campagne, il désigne le 23 avril 1975 comme Journée internationale de Pliouchtch. La campagne est soutenue par Amnesty International, à l'origine d'un colloque à Genève sur le recours à la psychiatrie à des fins politiques. Les participants créent un organisme pour recueillir des signatures et coordonner les activités à l'échelle internationale. En octobre, le Comité des mathématiciens organise à Paris une manifestation qui réunit cinq mille personnes<sup>36</sup>. À cette occasion, alors que les psychiatres communistes ont longtemps hésité à le faire, le Parti communiste français réclame la libération de Pliouchtch<sup>37</sup>. La manifestation est un succès, puisque deux jours après, le ministère de l'Intérieur soviétique informe son épouse que leur demande d'émigrer est accordée. En France, où Pliouchtch s'installe au début de 1976, quatre organisations de psychiatres exhortent le gouvernement soviétique d'autoriser une enquête et sollicitent la collaboration du Collège royal<sup>38</sup>.

Le Collège royal se montre en effet de plus en plus pressant à l'endroit de l'Association mondiale de psychiatrie dont il annonce en juillet 1975 qu'il pourrait se retirer. Il adresse en parallèle un message de soutien à Semion Glouzmane, toujours emprisonné. En réaction, Leigh affirme publiquement que l'Association doit s'engager plus avant sur la question des abus psychiatriques. De plus, lui qui n'avait jamais commenté les propos des psychiatres soviétiques quant au déroulement de la visite à Serbski se fend d'une mise au point. Mais ces déclarations ne signifient pas un changement de politique de l'Association dont il continue à estimer qu'elle ne peut assumer d'un point de vue organisationnel, financier et professionnel la création d'une commission d'enquête sur les abus psychiatriques. Il

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 320.

<sup>34</sup> Archives de l'Organisation mondiale de la santé, M4-286-4 (4) et M4/372/22.

<sup>35</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror*, *op. cit.*, p. 322-324.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 331-333.

<sup>37</sup> Danielle Papiou, « Psychiatrie, psychanalyse et communisme. Essai de sociobiographie des psychiatres communistes (1924–1985) », Thèse de doctorat, Université Paris-Nanterre, 2017, p. 338-340.

<sup>38</sup> Sidney Bloch, Peter Reddaway, *Psychiatric Terror*, *op. cit.*, p. 333-334.

défend plutôt son projet de comité d'éthique sur lequel travaille une sous-commission fondée à cette fin en 1973. En outre, il poursuit la collaboration avec les psychiatres soviétiques qui participent aux réunions d'éthique de l'Association. Car pour lui, les faits de « cruauté » dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux n'ont toujours pas été prouvés et restent « hypothétiques ». Sauf que le maintien du *statu quo* s'avère désormais intenable pour le Collège royal et l'Association américaine qui requièrent en septembre 1976 la tenue d'une session spéciale sur les abus psychiatriques soviétiques lors du Congrès mondial de psychiatrie, prévu à Honolulu en 1977<sup>39</sup>.

Pendant le congrès, conformément au souhait de Leigh, l'Assemblée générale entérine la déclaration d'Hawaï qui énonce explicitement qu'un médecin ne peut prescrire de traitement psychiatrique obligatoire en l'absence de trouble psychique. Mais l'Assemblée se prononce aussi sur deux autres motions. La première, soumise par le Collège royal, a trait à la condamnation des abus psychiatriques en Union soviétique, tandis que la seconde, proposée par l'Association américaine, concerne la mise en place d'un comité d'observation. La proposition britannique suscite des remous, elle est votée de justesse avec 90 voix pour et 88 contre. Celle américaine est, elle, approuvée plus largement avec 121 votes pour et 66 contre. Le comité d'observation est néanmoins d'emblée contesté par la délégation soviétique qui, lors de sa création en 1978, refuse de collaborer avec lui<sup>40</sup>. Il n'en devient pas moins le principal outil par le biais duquel les organisations nationales peuvent porter au niveau international les cas d'abus psychiatriques<sup>41</sup>.

Face à la mobilisation internationale initiée par les militants des droits civiques soviétiques, le déni des autorités ne résiste pas à l'accumulation des faits fournis par divers acteurs. Ainsi, après avoir longtemps refusé de le faire, l'Association mondiale de psychiatrie condamne officiellement le mésusage de la psychiatrie en Union soviétique. Cette condamnation soulève toutefois le problème de la place de la représentation soviétique au sein de l'Association mondiale de psychiatrie. Des membres militent pour son exclusion ou sa suspension, tandis que d'autres veulent préserver la communauté psychiatrique d'une fracture. Soutenue par le Collège royal, l'Association américaine déploie pendant des années un intense lobbying pour convaincre qu'une sanction est nécessaire et, lorsque les délégués soviétiques se rendent compte que l'Assemblée générale votera en ce sens au congrès de Vienne de 1983, ils préfèrent partir d'eux-mêmes. Presque aussitôt après leur décision, ils commencent à manœuvrer pour être de nouveau admis au sein de l'Association mondiale de psychiatrie. Quand ils le sont en 1989, ils se retrouvent à côtoyer les délégués de la jeune Association psychiatrique indépendante soviétique, également acceptés<sup>42</sup>.

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 335-338.

<sup>40</sup> Robert van Voren, *Cold War in Psychiatry. Human Factors, Secret Actors*, Amsterdam, Rodopi, 2010, p. 194-197.

<sup>41</sup> Mark Hurst, *British Human Rights Organizations and Soviet Dissent, 1965–1985*, Londres, Bloomsbury, 2016, p. 59.

<sup>42</sup> Robert van Voren, *Cold War in Psychiatry*, *op. cit.* p. 203-215, 431-438.